

Risque inondation Huveaune : donnez votre avis !

Une plateforme participative pour contribuer à l'état des lieux

Créé en 1963 avec pour objectif premier la **sécurisation des personnes et des biens face au risque inondation**, le Syndicat du Bassin Versant de l'Huveaune met en œuvre entretien et gestion des cours d'eau de son territoire. Au-delà d'actions très concrètes réalisées au quotidien (travaux, retrait d'embâcles, etc.), la prévention du risque inondation s'accompagne d'une réflexion globale, concertée et multithématique, dont le SIBVH est porteur et animateur avec la Métropole Aix-Marseille Provence.

En 1978, des milliers de personnes avaient été touchées par les **débordements de l'Huveaune**. Malgré la **météo** qui, mise en perspective par rapport à d'autres territoires, "épargne" notre bassin versant, nous restons vulnérables : parmi le million d'usagers et d'habitants qui évolue sur le bassin versant de l'Huveaune, une partie conséquente est confrontée au risque inondation et aux problématiques de **ruissellement** soit de par son habitation, ses usages ou son lieu de travail.

Les multiples acteurs concernés travaillent conjointement à la définition d'un Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) : un **programme d'actions global et partagé** qui permettra de poursuivre la réduction des conséquences d'une inondation sur notre territoire en complétant les actions déjà mises en œuvre.

La prévention du risque inondation est au cœur des débats menés par le Syndicat et demande aussi l'implication des citoyens du territoire.

Au-delà de développer l'acculturation au risque inondation et d'informer la population sur les **bons comportements** à adopter, les citoyens du territoire sont des acteurs à part entière de la gestion du risque. En effet, la connaissance de chacun est importante et permet aussi bien d'**enrichir** la démarche du SIBVH par un apport de données terrain précieuses que par l'identification de besoins sur lesquels travailler.

Le bassin versant de l'Huveaune est l'un des territoires français retenu par l'Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour un **projet de développement de la participation citoyenne** dans la gestion des milieux aquatiques.

Dans ce cadre, le Syndicat du Bassin Versant de l'Huveaune ouvrira dès le 11 mars une **plateforme de participation citoyenne en ligne** qui fera apparaître les grands éléments du risque inondation sur le bassin versant de l'Huveaune (cartes, photos, etc.). Chacun d'entre vous, citoyen ou usager du territoire, êtes sollicités pour **exprimer vos remarques, poser des questions mais aussi apporter vos perceptions et connaissances ou encore publier vos photos et témoignages** des inondations passées.

Cet état des lieux, qui inclura ainsi l'**avis des citoyens**, servira de base pour définir et prioriser les actions à mener afin de garantir la sécurité des personnes et des biens face à une inondation due à une crue de l'Huveaune. Le programme d'actions ainsi constitué sera à nouveau soumis à consultation pendant l'été 2019 pour une finalisation et la mise en œuvre des projets dès début 2020.

Nous vous invitons à participer en vous connectant à partir du 11 mars prochain sur le site :

<http://consultation.syndicat-huveaune.fr>

Nous avons besoin du plus grand nombre de participants pour une prévention efficace du risque inondation !

Informations et assistance technique : contact@syndicat-huveaune.fr / 04.42.62.85.13

Le SIBVH reste disponible pour transmettre toute photo ou illustration utile pour communiquer sur cette démarche.